



Le Comité Départemental du Tourisme du Nord accueille à nouveau la Mission Gestion Différenciée aux Floralies du 13 au 16 octobre 2006. Cet événement sera l'occasion de présenter notre exposition sur la gestion différenciée aux professionnels des espaces verts et aux amateurs de fleurissement qui viendront en masse à Maubeuge pour cette édition 2006.

Floralies du Nord du 13 au 16 oct
Espace Sculfort - Maubeuge
<http://www.fleurilenord.com>

Vous souhaitez informer et sensibiliser votre personnel ou vos usagers à la gestion différenciée ?

Nos panneaux d'expo sont à votre disposition pour soutenir vos actions de communication !

Contactez nous pour les réserver.

Les actes du colloque Fleur 21...

En mars 2004, nous avons organisé le colloque Fleur 21 sur le fleurissement écologique des villes. Peut être y aviez vous participé ... Sinon vous pouvez enfin (!!!) vous rattraper en parcourant les actes de cet événement et découvrir les interventions de Gilles Clément, Jacques Simon (paysagiste), Françoise Duboscq (sociologue), Jacques Postic (Ville de Lorient), ou encore Jean-

Christophe Prignon (Institut Bruxellois de l'Environnement)...

C'est vrai que nous avons pris notre temps pour les sortir mais aujourd'hui ils sont à votre disposition, téléchargeables sur les sites :
<http://www.gestiondifferentiee.org>
<http://www.nn-chicomendes.org>

Le coup de cœur de la Mission Le guide méthodologique de la gestion différenciée du CAUE de la Vendée

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Vendée et le Conseil Général de la Vendée, dans le cadre de leurs réflexions sur le Développement Durable, ont mis au point un guide méthodologique de la gestion différenciée proposant une démarche pratique, adaptable à chaque commune.

De format atypique, au graphisme très agréable, ce guide est clair et très concret. Tout y est dit, de façon simple et on comprend sans mal, sans trituration neuronale ce qu'est la gestion différenciée et comment la mettre REELLEMENT en place. Il ne reste plus qu'à suivre aveuglément les phases de la méthode proposée ! Ce guide est un outil convaincant (même si nous le sommes déjà !) et mérite une large diffusion. Il est disponible sur simple demande au CAUE de Vendée, <http://www.cau85.com/>



La Mission Gestion Différenciée est menée par l'association :

NORD NATURE CHICO MENDÈS

Gérard LEFEBVRE
Alexandra QUÉNU
Marjorie Duchêne

132 rue d'Artois - 59000 Lille
03.20.12.85.00
contact@nn-chicomendes.org
<http://www.nn-chicomendes.org>

N° Vert 0 800 800 372

<http://www.gestiondifferentiee.org>



La Virgule

Rédaction : A. Quénu, M. Duchêne

Mise en page : M. Duchêne

Imprimé par Technirepro sur papier recyclé

ISSN : 1157 0008

Avec le soutien financier de :



Lille Métropole
Communauté Urbaine

La Virgule

Lettre d'info de la Mission Gestion Différenciée Nord-Pas-de-Calais

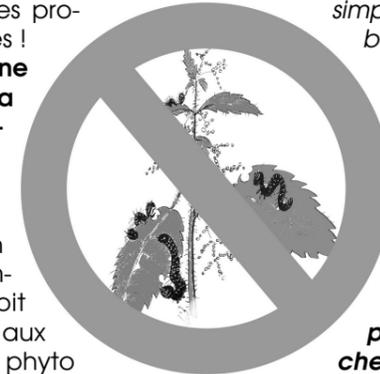
Le purin d'ortie hors la loi !

Un décret passé cet été rend aujourd'hui illégale la diffusion d'informations sur les méthodes artisanales et naturelles de traitement des plantes. Cette nouvelle nous révolte même si pour certains elle prête à sourire.

En effet elle représente la **collaboration étroite entre l'Etat et le lobby du phytosanitaire qui veulent stopper l'engouement pour les méthodes bio et naturelles** qui rendent les produits chimiques obsolètes ! Elle représente aussi **une volonté de lutter contre la transmission des traditions ancestrales au profit de l'économie de marché !**

Est-ce un canular ? On aimerait bien, mais il semble que ce décret soit bien réel et permette aux marchands de produits phyto de régler leurs comptes avec les croisés du purin d'ortie !!! Voici un extrait d'un communiqué de Bernard Bertrand (co-auteur de "Purin d'ortie et compagnie") :
"La nouvelle avait perturbé les ondes. Un chroniqueur horticole courageux s'insurgeait, sur France Inter, de la parution imminente d'un décret (prenant effet en date du 01 juillet 2006), qui l'empêcherait dorénavant de donner à ses auditeurs des recettes leur permettant de traiter naturellement leurs jardins et balcons. Interdit de dire que l'eau chaude est un

bon désherbant pour les allées. Interdit de dire que de simples feuilles de fougère éloignent les chenilles des choux. Interdit de donner la recette séculaire d'un extrait d'ortie, appelé purin ! L'information paraissait si énorme que personne n'y a cru ! L'interdiction de fournir, par quelque moyen que ce soit, les recettes pour confectionner des produits naturels non-homologués, le simple fait d'en parler, avait beau être assorti d'une peine de 2 ans de prison et 75 000 d'amende, elle faisait sourire!



Le 31 août 2006, les services de la Répression des Fraudes et les services de la Protection des Végétaux (la police des plantes!) sont intervenus chez Eric Petiot, paysagiste, formateur et co-auteur de l'ouvrage Purin d'Orties et Compagnie. Au cours de cette inspection (de 10h à 16h), plusieurs documents ont été saisis (papier et numérique). Eric Petiot s'est vu signifier une interdiction d'enseigner les recettes de produits naturels non homologués et même de ramasser des plantes sauvages lors de ses stages de formation."

Vous trouverez les détails de cette intervention sur le site d'Univers Nature ainsi qu'une interview de Bernard Bertrand. <http://www.univers-nature.com>

Recette interdite du purin d'orties

Elaboration :

Au printemps, dès que les orties poussent et avant qu'elles ne fleurissent, récoltez 1 kilo de feuilles fraîches et mettez à macérer dans 10 litres d'eau de pluie pendant 8 jours. La fermentation est alors terminée. Filtrez avec un tissu, mettez en bouteille et stockez au frais pour utiliser au fur et à mesure des besoins. Ce purin très concentré ne doit jamais être utilisé pur.

Dilutions:

- A 5% en pulvérisation sur toutes vos plantes, tous les 10 à 15 jours, durant toute la croissance. Utilisé de cette façon, il fortifie, vivifie et protège les plantes des pucerons et des maladies.
- A 20% en arrosage une fois tous les 10 à 15 jours. C'est un excellent engrais et régénérateur du sol.
Source : www.kokopelli.asso.fr

Le PNR Scarpe Escaut et la gestion différenciée

Le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut ne manque jamais dans son journal, de parler de gestion différenciée.

Cette fois, une page entière y est consacrée, expliquant l'intérêt de sa mise en œuvre pour les communes.

Les bords de route sont pris en exemple et illustrés d'un schéma comparant leur gestion standard à la gestion différenciée. (représentation très inspirée d'ailleurs par la fiche "bord de route de Jarrie...") Très pédagogique !

Voir Journal du Parc n°11 juin 2006
<http://www.pnr-scarpe-escaut.fr>

Les phytosanitaires dans l'atmosphère...

L'Institut Pasteur, l'association ATMO NPDC et l'Organisation Régionale de la Santé se sont associés pour réaliser une étude sur la présence de pesticides dans les eaux de pluie. Et il y en a !

Un peu, beaucoup... trop ? Ça on ne le sait pas, car il n'y a pas encore de réglementation à ce sujet, donc pas de seuil ou de taux à respecter.

Cette étude sera présentée lors d'une conférence le 17 octobre prochain à Arras, et, pour la première fois, l'ORS fera une interprétation sanitaire de ces chiffres.

Pour vous informer sur cette étude remarquable, une plaquette de vulgarisation sera éditée et diffusée par ATMO.

Conférence le 17 oct à l'Atria-Mercure à Arras
<http://www.atmo-npdc.fr>



Arrosez au plus juste !

Encore une initiative dans le Nord-Pas-de-Calais pour la gestion écologique des espaces verts.

La société AGATE France, implantée à Douai propose toute une série de services en lien avec les prévisions météorologiques.

Parmi ceux-ci, Agate Opale propose un conseil personnalisé pour optimiser l'arrosage en fonction des conditions climatiques du moment, des prévisions, du type de sol et de l'eau disponible dans le sol.

Ce service permet aux jardiniers des collectivités de calibrer au plus juste les apports en eau pour chaque type d'espace (massif, terrain de sport,...) et donc d'économiser cette ressource précieuse.



Pour en savoir plus :

AGATE France

ZI Douai Dorignies
685 rue Jean Perrin
BP 10338

59351 Douai Cédex
0327080888

agatefrance@wanadoo.fr

<http://www.agate-france.com>

Végétal et médiations culturelles Redécouvrir la nature

2ème colloque national les 26 et 27 octobre 2006 organisé par le pôle végétal d'Angers

En quoi les acteurs de la Cité ont besoin de nature, qu'en font-ils pour et avec les citoyens ?

Quels regards ont sur la nature, le philosophe Louis Guirlinger, le sociologue Yves Chalas et le chercheur Pierre Boistard ?

Telles sont les deux questions qui animeront une bonne partie de la journée du 26.

Vos neurones pourront se détendre un peu l'après-midi avec la visite d'une friche industrielle sur le site des Ardoisières de Trélazé.

Le 27 octobre : place aux ateliers !

Trois thématiques vous seront proposées :

- Des pratiques éducatives à l'école.
- Des pratiques culturelles d'associations, de CCSTI, de CPIE, de PNR, de musées.
- Des pratiques d'aménageurs dans la ville, le quartier, le village et/ou l'espace rural.

Sans vouloir vous influencer, nous serons présents pour parler de l'expérience de la Mission Gestion Différenciée au cours de la thématique " des pratiques d'aménageurs dans la ville, le quartier, le village et /ou l'espace rural".



Programme détaillé et inscription :
Terre de Sciences, CCSTI,
29 boulevard Beaussier, 49 000 Angers
<http://www.terre-des-sciences.org/>

...en Belgique

Le Pôle Gestion Différenciée de la région wallonne a organisé le 12 septembre dernier, à Mons, sa première journée de rencontre: "Pour une autre gestion des espaces verts publics".

Pas moins de 120 personnes étaient au rendez-vous ! Le public était essentiellement constitué d'employés de la région wallonne, d'agents et de techniciens communaux, d'élus ainsi que d'asbl de protection de l'environnement. Le programme était certes chargé, mais tout le monde y a trouvé son compte et semblait ravi qu'un tel engouement soit possible.

Les interventions de la ville de Rennes et de la Mission Gestion Différenciée ont permis au public, essentiellement belge, de découvrir les expériences françaises.

... dans l'Isère

Dans notre précédent numéro, nous vous annonçons la première journée de rencontre et d'échanges organisée par la société botanique GENTIANA et le Conseil Général de l'Isère.

Ce fut un beau succès pour Jarrie. Plus de 100 personnes (élus, techniciens et agents), venues de toute l'Isère, se sont retrouvées le 8 juin dans le bel espace vert du clos Jouvin à Jarrie.

La matinée a débuté par la présentation du guide de la gestion raisonnable des espaces communaux et s'est poursuivie par l'exemple de la commune de Jarrie dans la mise en place de la gestion différenciée, exposé par Anne-Lyse COMPARET, responsable du service technique et environnement de la commune de Jarrie.

L'après-midi s'est déroulé sur le terrain sous forme

Cette journée fut l'occasion pour ce pôle en construction de rencontrer son public et de présenter ses objectifs de sensibilisation.

Fort de ses 16 structures - membres, cette organisation belge regroupe des compétences et des points de vue variés (communes, CRIE, Asbl, entreprises etc...).

Un tel succès est très encourageant pour la suite des événements et on leur souhaite de réussir à mener leur projet à terme.

Contact pour le pôle :
Frédéric Jomaux - asbl Adalia
00.32.2.538.80.46
frederic.jomaux@coccinelles.be

d'ateliers avec des thématiques comme "la nature dans ma commune, c'est possible" ou " les matériels alternatifs".

Cette journée s'est inscrite dans le cadre d'une volonté départementale de fédérer autour de l'environnement.

En effet, sous l'impulsion de Jarrie, la Communauté de Commune du Sud Grenoblois a lancé un diagnostic sur la biodiversité dans les 16 communes de son territoire.

Comme quoi l'effet "tache d'huile" a parfois du bon !

Les fiches du guide de Jarrie sur la gestion raisonnable sont en ligne !

A télécharger d'urgence sur :
<http://www.gestionraisonnable.fr>

Les IIè assises européennes du Paysage (du 31 mai au 2 juin 2006)

Pas moins de 250 personnes ont assisté à Lille aux deuxièmes assises européennes du Paysage organisées par la Fédération Française du Paysage.

Saluons le thème de cette deuxième édition " **protéger la planète : le projet du paysage** " qui place l'écologie au cœur des préoccupations paysagères.

Au programme :

- les techniques du développement durable comme opportunité de faire du paysage
- le paysage comme avenir durable des territoires ruraux
- construire le paysage avec ses différents acteurs, inventer en même temps le projet et sa gestion
- le projet de paysage au centre du renouvellement des territoires urbains.

Ateliers et tables rondes se sont succédés et ont favorisé le partage d'expériences entre les différents pays.

Des ateliers mobiles ont permis de découvrir plusieurs sites du Nord (France et Belgique).

Espérons que ces assises rapprocheront paysagistes et écologues européens trop souvent isolés dans leur discipline respective pour le plus grand malheur des projets d'aménagement !

Pour souscrire aux actes du colloque, contactez la Fédération Française du Paysage :
01 30 21 47 45 / www.f-f-p.org